

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

I. OBJET DE LA CONSULTATION

En tant que personne morale de droit privé créée pour satisfaire spécifiquement les besoins d'intérêt général ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial, Initiatives77 en tant que pouvoir adjudicateur, lance cette consultation suivant la procédure adaptée en vue de sélectionner le prestataire qui aura pour mission d'assurer la formation pédagogique des salariés recrutés en CDDI et leur suivi en structure en tant qu'Accompagnant Educatif et Social.

A) Contexte :

Initiatives77

Initiatives77, association loi 1901 et organisme associé au Conseil Départemental de Seine-et-Marne a pour rôle la recherche, la promotion, l'expérimentation et la mise en œuvre de toute action de nature à favoriser l'insertion des publics en difficulté, tout particulièrement les bénéficiaires du RSA. A ce titre, Initiatives 77 contribue activement à la politique départementale d'insertion sociale et professionnelle.

Initiatives77 développe ses activités autour des trois grands domaines suivants :

- Emploi, formation et insertion professionnelle,
- Insertion par le logement,
- Portage de dispositifs pilotés par le Conseil Départemental et la Région Ile de France.

Initiatives77 assure les fonctions transversales suivantes dans les trois domaines précités ci-dessus :

- Le conseil et l'expertise,
- Le portage d'action,
- Le support pour la gestion de dispositif.

Contexte spécifique de l'offre de formation à pourvoir

Agence Départementale d'Insertion, Initiatives 77 dispose d'une expérience dans le montage de chantiers d'insertion visant à la qualification en tant qu'AES, avec mise à disposition auprès de centres, publics ou associatifs, pour personnes en situation de handicap. Les personnes ainsi recrutées sont salariées d'Initiatives 77, en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion), et suivent la **formation Accompagnant Educatif et Social**, formation en cours d'emploi.

Pour cette action, plusieurs établissements du secteur social et médico-social ont exprimé leur intérêt pour accueillir en alternance et former des futurs **AES**.

B) Contenu de la prestation :

La prestation demandée porte sur la formation de 5 salariés en CDDI sur la qualification suivante :

- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social :

Afin de mener à bien cette démarche, Initiatives77 fait appel à un prestataire pour la réalisation de cette formation et l'accès à la qualification au diplôme et à la spécialité précitée.

Les objectifs de la prestation sont :

Le chantier d'insertion et la prestation de formation visent l'accès à la qualification et à l'emploi durable des personnes salariées en tant qu'Accompagnant Educatif et Social (A.E.S).

Sous la responsabilité d'un tuteur diplômé, l'A.E.S en formation exercera une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne. Il interviendra auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap dont la situation nécessite une aide au développement et au maintien de son 'autonomie sur le plan physique, psychique ou social.

Par le soutien dans les gestes de la vie quotidienne, l'A.E.S. en formation participera donc au bien-être physique et psychologique de la personne. Il contribuera également à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social par la lutte contre l'isolement, le maintien des acquis et la stimulation des potentialités.

L'A.E.S en formation interviendra au sein d'équipes pluriprofessionnelles des établissements d'accueil des secteurs social et médico-social et en l'espèce : instituts médicoéducatifs (IME), maisons d'accueil spécialisées (MAS), crèche mixte (enfants en situation de handicap ou non), foyer d'accueil spécialisé pour jeunes adultes handicapés, ...

L'action, organisée sur 18 mois, alternera ainsi :

- Un temps de travail au sein des établissements d'accueil des secteurs social et médicosocial (base 28h/s)
- Un temps de formation en vue d'obtenir le DEAES

En termes de public, la formation devra être adaptée aux demandeurs d'emploi éligibles à l'IAE, à savoir : bénéficiaires des minima sociaux, DELD, jeunes sans qualifications, personnes reconnues TH, ...

Les critères de sélection des candidats à la formation sont d'ores et déjà définis :

- Maîtriser le français, lu, écrit, parlé,
- Capacité à suivre une formation qualifiante,
- Avoir une expérience dans le secteur de l'aide à la personne,
- Sens relationnel, bonne présentation,
- Aimer travailler en équipe,
- Etre mobile (lieu de formation et de travail différents).

Définition de la prestation

Le prestataire montrera une expérience confirmée dans le domaine de la formation aux métiers du sanitaire et social dont l'expérience et la connaissance, tant des formations que des structures employeuses permettront de mettre en exergue les enjeux suivants :

- L'accès au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social :
Une durée prévisionnelle de formation autour de 525 heures sur une période prévisionnelle allant d'octobre 2022 à juin 2024
- Un suivi des salariés en formation au travers de l'alternance (suivi en structure de professionnalisation et suivi en stage)
- Une capacité de mobilisation sur la phase de sélection des futurs salariés en CDDI amenés à suivre la formation

C) Condition d'exécution et délai :

Le délai d'exécution est fixé à 1 mois à compter du lendemain de la date de la notification du présent contrat prescrivant le commencement des prestations.

II. CLAUSES ADMINISTRATIVES

A) Pièces contractuelles :

- Le présent document,
- Le devis détaillé du candidat,
- La note méthodologique du candidat.

B) Documents à remettre par le candidat :

- Le présent document dûment rempli, cacheté et signé par la personne habilitée.
- Un devis détaillé faisant apparaître le nombre de jour/prestataire et le phasage de la mission.
- Une note méthodologique comprenant le CV des personnels représentant le candidat ou de l'équipe, les références du candidat ou de l'équipe sur des missions similaires, la méthode envisagée pour mener à bien les missions demandées et un calendrier précis d'exécution des différentes tâches.

III) CRITÈRES DE CHOIX DES OFFRES

1. Valeur technique appréciée au regard de la note méthodologique (note 60%) :
 - a) Contenus et moyens pédagogiques,
 - b) Localisation et accessibilité,
 - c) Expérience et réalisations concernant les métiers liés au Tourisme et à la Restauration
2. Prix global et forfaitaire (note 40%)

Initiatives77 se réserve la possibilité d'auditionner un ou plusieurs candidats en vue d'approfondir la proposition, voire de la négocier sur le plan financier.

IV) RECEPTION DES OFFRES

A) Modalité de la remise des offres

Les offres peuvent être remises par courriel à v.marchand@initiatives77.org avant la date limite ci-dessous ou adressée par voie postale à l'adresse suivante :

Initiatives77

Centre d'affaires Thiers-Gallieni

49-51 avenue Thiers – 77 000 Melun

La date de remise des offres est fixée au mercredi 28 septembre 2022 à 00h00, délai de rigueur.

B) Renseignements complémentaires

Toute demande de renseignement complémentaire peut être effectuée jusqu'au mercredi 21 septembre 2022 16 heures par téléphone auprès de véronique MARCHAND au 01.60.44.77.42 ou par courriel : v.marchand@initiatives77.org

V. ELEMENTS DE REPONSE

A) Parties :

LE POUVOIR ADJUDICATEUR REPRESENTÉ PAR

le Directeur, Monsieur Bruno SALOU ayant reçu délégation

Centre d'affaires Thiers-Gallieni

49-51 avenue Thiers – 77 000 Melun

ET

LE CONTRACTANT

Raison sociale : _____

Représenté par :

Adresse :

Téléphone : _____ Télécopie : _____
Portable : _____ Courriel : _____

NUMERO DE SIREN : _____

NUMERO DE SIREN : _____

B) Prix :

Le prix est global est de :

VI. LITIGES

En cas de litige, le droit français est seul applicable. L'instance chargée des procédures de recours est :

Le Tribunal de grande Instance de Melun
2 avenue du Général Leclerc 77000 MELUN
Téléphone : 01 64 79 80 00

Fait à _____

(cachet et signature)

Le Représentant
d'Initiatives77,